Bureau du 5 janvier 2004

Décision n° B-2004-1990

objet : Etudes de déplacements relatives à l'organisation multimodale des réseaux ainsi qu'à la circulation et l'exploitation du réseau viaire - Marchés à bons de commande - Autorisation de signer des marchés

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 22 décembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2003-1411 en date du 23 juin 2003, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics pour des études de déplacements relatives à l'organisation multimodale des réseaux ainsi qu'à la circulation et l'exploitation du réseau viaire.

Les marchés seront conclus à compter de leur notification pour une année et seront reconductibles expressément deux fois une année dans la limite de trois ans.

Ce sont des marchés d'études à bons de commande, conformément à l'article 72-I du code des marchés publics avec l'allotissement et les montants annuels minimum et maximum suivants :

Organisation multimodale des réseaux									
Lots		Montant annuel				Montant sur trois ans			
		Mini	mum	Maximum		Minimum		Maximum	
		€HT	€TTC	€HT	€TTC	€HT	€TTC	€HT	€TTC
1	centre	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800
2	ouest	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800
3	sud-ouest	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800
4	nord	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800
5	est	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800
6	sud-est	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800
sous-total		150 000	179 400	600 000	717 600	450 000	538 200	1 800 000	2 152 800

2 B-2004-1990

	Circulation et exploitation du réseau viaire									
Lots			Montan	Montant annuel			Montant sur trois ans			
		Mini	mum	Maximum		Minimum		Maximum		
			€TTC	€HT	€TTC	€HT	€TTC	€HT	€TTC	
7	centre	50 000	59 800	200 000	239 200	150 000	179 400	600 000	717 600	
8	ouest	15 000	17 940	60 000	71 760	45 000	53 820	180 000	215 280	
9	sud-ouest	15 000	17 940	60 000	71 760	45 000	53 820	180 000	215 280	
10	nord	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800	
11	est	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800	
12	sud-est	25 000	29 900	100 000	119 600	75 000	89 700	300 000	358 800	
sous-total	sous-total		185 380	620 000	741 520	465 000	556 140	1 860 000	2 224 560	
total		305 000	364 780	1 220 000	1 459 120	915 000	1 094 340	3 660 000	4 377 360	

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 12 décembre 2003, a classé premières les offres de :

Lots	Organisation multimodale des réseaux					
1	centre	Isis				
2	ouest	Isis				
3	sud-ouest	Isis				
4	nord	Isis				
5	est	Isis				
6	sud-est	Isis				

Circulation et exploitation du réseau viaire					
7	centre	Cete de Lyon			
8	ouest	Cete de Lyon			
9	sud-ouest	Isis			
10	nord	Isis			
11	est	Cete de Lyon			
12	sud-est	Isis			

3 B-2004-1990

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 33, 39, 40, 53, 58 à 60 et 72-I du code des marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

Vu sa décision n° B-2003-1411 en date du 23 juin 2003 ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 12 décembre 2003 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer les marchés à bons de commande pour une durée d'un an reconductible expressément deux fois une année pour les études de déplacements relatives à l'organisation multimodale des réseaux et à la circulation et l'exploitation du réseau viaire, ainsi que tous les actes contractuels s'y référant, avec les entreprises suivantes :

	Organisation multimodale des réseaux							
Lots	0 1	Entroprise	Montant annuel					
LUIS	Secteur	Entreprise	Minin	num	Maximum			
			€HT	€TTC	€HT	€TTC		
1	centre	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
2	ouest	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
3	sud-ouest	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
4	nord	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
5	est	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
6	sud-est	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
sous-total			150 000	179 400	600 000	717 600		
		Circulation 6	et exploitation d	lu réseau viaire)			
7	centre	Cete de Lyon	50 000	59 800	200 000	239 200		
8	ouest	Cete de Lyon	15 000	17 940	60 000	71 760		
9	sud-ouest	Isis	15 000	17 940	60 000	71 760		
10	nord	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
11	est	Cete de Lyon	25 000	29 900	100 000	119 600		
12	sud-est	Isis	25 000	29 900	100 000	119 600		
sous-total			155 000	185 380	620 000	741 520		
total			305 000	364 780	1 220 000	1 459 120		

B-2004-1990

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2004 et suivants - compte 617 400 - fonction 824.

4

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,